



VALEILLE

Bulletin Municipal N°33
Décembre 2018



Le Mot du Maire



Je veux commencer mon propos par des remerciements. Tout d'abord aux élus qui sont force de propositions lors des conseils municipaux, les débats sont quelquefois animés mais toujours pour aller de l'avant ensemble. Ensuite un grand merci au personnel de la mairie qui fait face au changement d'horaires provoqué soit par une démission ou des arrêts maladie. Le travail supplémentaire est important. Le montage des dossiers est assuré par notre secrétaire. Remercier les élus qui m'apportent l'aide nécessaire pour accomplir des tâches (Bricolage en tout genre, fuites de toit, pose des jeux, pose de lino dans l'appartement, abord des voiries, branchements divers, repérage des tombes dans le cimetière pour mettre le fichier informatique à jour, sans oublier le suivi du très haut débit, il est conseillé de faire installer le boîtier (voir l'article).

Les travaux sont terminés dans le village, je pense que nous avons mené à bien ce chantier important, quelques modifications cependant par rapport au projet initial comme l'accès pour les personnes à mobilité réduite, l'escalier de la mairie. Enfin nous avons une traversée de village sécurisée pour les piétons. Dommage que certains automobilistes ne respectent pas la limitation à 30 km/h malgré la signalisation.

Les pluies du mois de juin ont dégradé fortement des voiries : une partie du chemin du Vallon, il a fallu le goudronner pour un montant d'environ 35000 euros, d'autres ont été repierrées par les élus et surtout par notre employé communal toujours attentif.

Les portes et les fenêtres de la mairie et de l'appartement sont remplacées, des subventions exceptionnelles dans le cadre des économies d'énergie ont été votées. Seuls les volets roulants ne sont pas éligibles. Un stationnement et une porte d'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite sont en cours de création.

Notre école fait l'objet de toute notre attention, des changements dans les classes ! Une adaptation continue pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Soyez assurés que vos élus sont à votre écoute, particulièrement les adjoints et votre maire : nous ne pouvons malheureusement pas tout régler mais vos sollicitations sont étudiées.

Mes vœux les plus sincères pour l'année 2019 pour vous et vos proches.

Robert Flamand

INVITATION

**Le Maire, le Conseil Municipal vous convient à l'échange
des Vœux, le VENDREDI 11 JANVIER 2019,
à la Salle d'Animation à 19h30.**

**A cette occasion, nous remettrons
les prix du Fleurissement Communal 2018**

BREVES DE CONSEILS

Au début de chaque réunion le procès verbal de la précédente réunion est lu et approuvé par la signature de chaque conseiller qui était présent.

Séance du 09 février 2018

Autorisation du conseil municipal de prendre un avocat pour défendre la commune, suite à une plainte déposée au tribunal administratif, pour un refus de permis de construire sur demande de l'état.

Avis favorable pour le renouvellement d'exploitation pour la carrière THOMAS qui se situe à moins de 3Km, avec 5 voix pour et 7 abstentions.

Convention avec le propriétaire de la SCI arcane pour le raccordement électrique du lotissement La Citadelle.

Questions diverses :

Reprise du trottoir le long de la RD18 pour éviter les dégâts dans les habitations situées en dessous, pose d'une grille. Des places de stationnement seront créées pour permettre aux habitants de la rue du Garollet de stationner.

Des subventions pour les économies d'énergies demandées par l'ex communauté de communes des montagnes du matin permet à tout le territoire de bénéficier du projet TEPCV, la commune a déjà bénéficié d'une aide pour la toiture de la mairie, les fenêtres et portes pourraient également profiter de ce projet.

Une augmentation de puissance électrique est demandée pour la salle d'animation qui n'est pas suffisante lors de grosses manifestations.

Une fenêtre sera changée dans le logement du presbytère.

Réflexion pour la construction d'un hangar pour le rangement du gros matériel.

Demande de devis pour un jardin du souvenir.

Nettoyage des bassins à la station d'épuration et évacuation des boues.

L'appartement au dessus de la mairie sera loué après le remplacement des fenêtres.

Plantation des arbres, arbustes et fleurs pour un montant de 3.390 €

Pour le plan local de l'urbanisme, les comptes rendus ne sont pas bons, il faut enlever des terrains. Le maire prendra un rendez vous avec la Direction Départemental des Territoires.

Séance du 6 avril 2018

Les comptes administratifs 2017

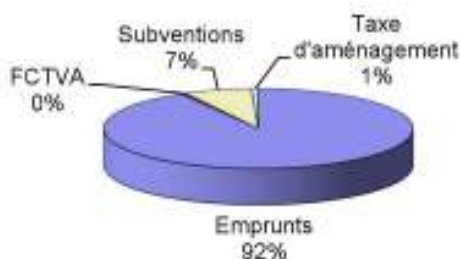
Recettes de fonctionnement réalisées



Dépenses de fonctionnement réalisées



Recettes d'investissement réalisées



Dépenses d'investissement réalisées



Affectation des résultats

Commerce :

Au compte 002 excédent de fonctionnement : 4.356,85 €

Au compte 001 excédent d'investissement : 5.656,50 €

Assainissement :

Au compte 1068 excédent de fonctionnement mis en investissement : 2.979,36 € - au compte 002, excédent de fonctionnement reporté : 18.727,63 €.

Au compte 001 : Dépense investissement reporté : 2.979,36 €

Commune :

Au compte 1068 excédent de fonctionnement mis en investissement : 127.123,79 € - au compte 002.

Excédent de fonctionnement reporté : 238.283,01 €

Au compte 001 : Déficit investissement reporté : 46.634,79 €

Vote des taux d'imposition 2018

Les fonds de concours diminuent de 5.527 €. Pour compenser la baisse la CCFE baisse les taux d'impositions. Ensuite, la CCFE baisse de 2.763 € par an jusqu'en 2028, pour arriver à 0 de fonds de concours de la CCFE. En conséquence les taux de la commune sont augmentés suivant la baisse des taux de la CCFE. Soit : Taxe d'Habitation de 6,31 % à 6,63 % - Taxe Foncier Bati de 7,73 % à 8,10 % - Taxe Foncier Non Bati de 28,09 % à 29,50 % - 13 voix pour et 1 abstention.

Budget primitif:

Budget communal	Fonctionnement équilibré à	540.426 €
	Investissement équilibré à	454.108 €
Budget assainissement	Fonctionnement équilibré à	41.803 €
	Investissement équilibré à	16.326 €
Budget commerce	Fonctionnement équilibré à	7.393 €
	Investissement équilibré à	5.866 €

Rétrocession parties communes lotissements : La colline - La Citadelle

Présentation des courriers respectifs signés de tous les propriétaires des deux lotissements demandant la rétrocession des parties communes (électricité et voiries). L'aménagement du rond-point a été modifié pour le passage des camions d'ordures ménagères. Bien entendu les frais de rétrocession seront à la charge des demandeurs ainsi que le bon fonctionnement de la partie électrique. Accord du conseil.

Maintenance éclairage public

Renouvellement pour une durée de 6 ans avec le SIEL pour la maintenance de l'éclairage public.

Travaux de voiries

Le conseil accepte d'adhérer pour un an renouvelable pour un marché de travaux réalisé par la CCFE : 4 voix pour - 1 voix contre - 9 abstentions.

Questions diverses

Accord pour la livraison des repas de la cantine pour l'année 2018 - 2019 par le lycée Ste Claire. Le repas livré passe de 3,43 € à 3,50 € au 1^{er} septembre 2018.

Offre pour le curage des bassins de 7.000 € à 10.000 € HT

Mise en place d'une piste d'hélicoptère à St Barthélémy Lestra pour les urgences du SAMU. Le coût d'installation est de 2.700 € HT à partager entre les communes de St Martin Lestra, St Barthélémy et Valeille, ensuite 250 € HT par an de maintenance à partager. Le conseil accepte cette proposition, ce service peut un jour permettre de sauver des vies.

Tour du Roannais passe sur la commune. Concours de pétanque des élus le 1/09/2018.

Travaux : Réhausse des bouches, goudron le 11 et 12 , la route sera barrée.

Séance du 29 juin 2018

Tarif cantine - Garderie Bilan.

Cantine : déficit de 4.086,19 €. Transport : Excédent de 4.727,81€ . Garderie : Excédent de 1.276,46 €. Excédent global 1.918,08 €.

Tarif cantine suite à l'augmentation du prix d'achat des repas à 3,50 €, le prix du repas passera à 3,90 € pour les enfants - Adultes 5,00 €. Pour la garderie le prix du ticket sera inchangé à 1,00 €.

Règlement salle d'animation et maison des associations

Mme Lavoisier, receveur municipal, a informé la commune que les chèques de caution doivent être encaissés, la commune n'a pas le droit de les garder en mairie. Il est proposé qu'un acompte soit versé à la réservation de la salle puis encaissé. La caution sera versée à la remise des clés, ainsi que le solde du paiement. Le conseil décide de demander un acompte de 30 % à la réservation de la salle, il sera encaissé et ne pourra pas être rendu, en cas de désistement.

PLU

Suite à l'avis défavorable de la DDT, des modifications sont à apporter sur le projet. Le cabinet d'étude a envoyé un avenant de 4.380 € HT. Le SCOT Loire centre n'ayant pas été validé, la commune se trouve sans document d'urbanisme. Nous avons déposé une demande de dérogation afin que l'état nous indique ses prérogatives. Il est ressorti un taux de 0,4 % d'augmentation de population dans les dix ans. Un corridor écologique est apparu le long du Garollet qui interdit les constructions.

Le conseil municipal vote avec 8 voix contre - 2 voix pour, ne pas accepter cet avenant. La commune ne disposera plus de document d'urbanisme et sera au RNU. L'état sera consulté à chaque demande d'urbanisme ou de permis de construire qui sera positif ou négatif. L'instruction sera toujours réalisé par le service ADS, le maire signera toujours les arrêtés.

Classement voies communales

Une rencontre avec notre conseillère départementale, Marianne Darfeuille a eu lieu en mairie afin de faire le point sur les différentes subventions et projets. A la demande du conseil départemental (service des transports) nous avons créé un arrêt pour les bus scolaires, actuellement les cars circulent sur la terre battue. Il y a lieu de créer une voie communale que nous nommerons Chemin des écoliers, pour cela il faudra faire borner pour délimiter la voie. D'autres voies feront l'objet du classement en voies communales : le chemin du Vallon, le chemin de Montchal, les chemins des lotissements : La Colline et La Citadelle. Une demande de subvention pourra être déposée pour le chemin des écoliers avant la fin décembre.

CCFE : Evaluation des charges transférées

Suite à une réunion de la CLECT, la CCFE prenait en charge les frais du Sage réalisé par le SIEL et les frais de la fourrière animale pour un montant de 983 €. L'attribution de compensation sera majorée de cette somme pour permettre aux communes de poursuivre ou non ces services.

Questions diverses

Une personne serait intéressée pour l'assainissement. Les travaux de la porte de l'église, les jeux sont en cours. Les travaux de voirie chemin du Vallon ont débuté. La déclaration de reconnaissance en catastrophe naturelle pour les inondations du 7 et 11 juin a été déposée auprès de l'Etat. Information sur le THD. Point sur l'adressage.

Séance du 14 septembre 2018

M le maire présente la démission de Mme Marie-Claire Chalancon en date du 31 août 2018 pour raisons personnelles.

Location logement mairie

Le logement de la mairie sera loué. Le prix du loyer fixé par le conseil sera de 400€ par mois payé d'avance et 91 € par mois pour le chauffage. Le bail sera signé pour une durée de 6 années.

Virement de crédits

Une révision de prix pour les travaux d'aménagement du bourg pour un montant de 5.955 € non prévu, il convient de régulariser.

Le goudron lors des orages en juin s'est soulevé, l'entreprise doit venir réparer. Des poteaux vers les passages piétons ont été tordus ou cassés. L'entreprise Robin Métal va faire une barrière dans le même style que les autres pour l'accès des personnes à mobilité réduite de l'église. Les fonds de concours sont demandés à la CCFE pour un montant de 11.054 €.

Rapport annuel d'assainissement et de l'eau

Jean Mérieux présente le rapport annuel de l'eau 2017, ce rapport à la disposition du public est en mairie, mise en ligne sur le site : www.services.eaufrance.fr, il informe que le syndicat va fêter ses 70 ans.

L'enlèvement des boues sur la station d'épuration est effectué.

Questions diverses

La réunion publique pour la fibre optique aura lieu le mercredi 3 octobre à Valeille, 4 communes sont concernées par le point de mutualisation PM 86 situé à St Cyr les Vignes.

Lors du précédent conseil municipal il a été décidé de ne plus poursuivre l'étude pour le PLU, donc de rester au RNU, sans connaître les difficultés que cela implique pour les zones non urbanisées (annexes, piscines, garages, etc). Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

La commune envisage la construction d'un hangar près de la station d'épuration, le CU demandé a été accepté pour la réalisation, comme la surface sera supérieure à 150 m², nous avons besoin d'un architecte pour le permis de construire. Le conseil municipal donne son accord pour confier cette mission à Mme Marie Baudet.

Un mail a été envoyé à tous les habitants de la rue du garollet, demandant de ne plus se garer le long sur les trottoirs afin de permettre aux piétons de circuler librement sur ces emplacements réservés. Depuis le courrier, les résidents de cette rue respectent cette directive. Le maire propose de créer de l'autre côté des marquages pour stationnement de courtes durées 10 minutes par exemple. Il est dommage qu'aux heures d'école, certaines voitures soient garées n'importe où, y compris devant les portes d'entrées.

La commission voirie s'est réunie pour délimiter l'emprise du chemin des écoliers, il faut borner ce chemin pour pouvoir faire la demande de subvention auprès du conseil départemental. Le conseil accepte que le cabinet Pigeon - Toinon fasse ce bornage et le travail nécessaire pour l'intégration de chemins en voies communales. Le conseil valide ce projet.

La MJC Union Lestra Valeille arrête l'activité musicale, seulement 3 élèves étaient inscrits.

Remerciement de la famille Blein pour le soutien suite au décès de notre ancien maire Henri Blein.

Jean Mérieux fait savoir que des travaux ont été réalisés cet été à l'école par les élus, ce qui représente des heures de travail, qui permettent des économies substantielles pour la commune.

Séance du 23 octobre 2018

PLU

M. le Maire présente un avenant d'un montant total de 4.185 € HT, avec une remise de 10 % pour le cabinet MTDA. Jean Mérieux montre les avantages de rester au RNU pour les hameaux avec plusieurs constructions rapprochées puis l'inconvénient que les dossiers doivent être envoyés au service de l'Etat, qui donne son avis, même si c'est toujours le maire qui signe les arrêtés d'urbanisme, il ne peut déroger à l'avis de l'Etat. Il montre les avantages en PLU, sur la possibilité de faire des annexes, comme une piscine ou un garage, en zone non urbanisée. Le Conseil Municipal vote la poursuite du PLU, avec 10 voix pour - 2 abstentions.

SIEL : étude prospective d'aménagement du territoire (EPAT)

Adhésion pour une durée de six ans, à l'étude prospective d'aménagement du territoire proposée par le SIEL, avec paiement uniquement si l'on a besoin d'une étude.

Contribution Syndicat Eaux

Le Conseil Municipal décide de recouvrer la contribution du Syndicat des Eaux, pour l'année 2019, d'un montant de 2.218,50 € auprès des contribuables.

Questions diverses

Les listes électorales seront gérées par un répertoire électoral unique (REU), à compter du 1er janvier 2019. Une commission de contrôle doit être mise en place, composée du président, le Maire, d'un délégué de l'administration, Jean Mérieux, d'un délégué du tribunal, Françoise Pommet et d'un conseiller municipal, qui n'a pas de délégation. Mme REYMOND Laetitia est désignée à cette commission.

Une barrière sera posée par l'entreprise ROBIN METAL (même entreprise qui a posé toutes les autres barrières, au moment des travaux de l'aménagement du Bourg), suite à la création de l'accès PMR à l'église, pour un montant de 1.440 €.

Le cabinet PIGEON TOINON a borné la voirie : chemin des Ecoliers, vers la salle d'animation. Cette voirie sera classée dans les voies communales afin de pouvoir demander une subvention auprès du Département de la Loire. Le cabinet PIGEON TOINON établira un plan, avec toutes les nouvelles voies communales : chemin du Vallon - chemin de Montchal en allant chez Roger HOSTAL, lotissement La Citadelle, lotissement La Colline.

La commune est reconnue en catastrophe naturelle du 7 au 11 juin 2018, pour les inondations. La commune décide d'allouer une subvention à la commune de Pommiers en Forez, d'un montant de 100 € pour être solidaire de cette commune, suite à la plainte de trois salariés du camping municipal, au Prudhommes, avec 9 Voix pour et 3 voix contre.

M. MANAUT et Mme ROBERT seraient intéressés pour se raccorder à l'assainissement. Un devis sera demandé à l'entreprise NAULIN, pour une estimation sur une partie du chemin de la Côte.

Fibre optique : compte-rendu de la réunion THD42 qui a eu lieu à Valeille. Les habitants pourront demander l'installation de la prise, en allant sur le site internet THD42.

Séance du 30 novembre 2018

Tarifs communaux 2019

Le conseil municipal décide de ne pas changer les tarifs pour l'année 2019.

Classement des voies communales

M. le Maire présente le devis du cabinet PIGEON TOINON, pour établir les plans pour le classement des voies pour un montant de 2.688,12 € TTC.

Subvention voirie communale 2019

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Département de la Loire, pour aménager le chemin des Ecoliers, suite au classement en voie communale, au titre de la voirie.

Convention fourrière animale 2019

Le conseil municipal accepte d'adhérer à la fourrière animale de Saint Etienne le Molard pour un montant de 0,44 € par habitant. Le montant de la prise en charge est de 30 € + frais kilométriques pour le déplacement aller/retour : à 0,7 € le km.

CCFE : adoption du rapport activité 2017

Le rapport d'activité 2017 de la CCFE est présenté au Conseil Municipal. Il est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : www.forez-est.fr.

Questions diverses

M. le Maire informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, les ordures ménagères seront ramassées tous les quinze jours, en même temps que le tri.

Assainissement La Côte : présentation du devis de l'entreprise Naulin, pour un montant de 57.592 € HT. Ce devis concerne 10 branchements jusqu'en haut de la Côte, du côté gauche en montant. Un ou deux autres devis seront demandés.

Fibre optique : à ce jour, les pastilles sont toujours orange.

Suite à la chute de neige, des branches ont été enlevées par les élus et Philippe Pilon. Il est demandé aux propriétaires concernés, par des branches cassées, de faire le nécessaire.

Présentation au conseil municipal du projet de permis de construire pour le hangar.

Présentation d'un plan et croquis pour la création de toilettes pour les personnes à mobilité réduite, à la salle d'animation.

Compte-rendu syndicat des eaux par Jean Mérieux qui informe de l'augmentation du tarif sur la partie syndicale.

Travaux et Aménagements

Réalisés en 2018



Travaux de réfections de
la Mairie :
Toiture et changement
des fenêtres

Embellissement du
Chemin piétonnier :

Plantations d'arbustes et
Massifs de fleurs

Mise en valeur de la Maison des Associations





Après le succès du City-stade pour
les plus grands,
Une aire de jeux a été créée
pour le plus grand bonheur
des tout-petits
Des tables de pique-nique ont été
installées près de la Salle des fêtes



Aménagement
de la Rue
du Garolet
et
de la Passerelle
en direction
de l'épicerie



Le soleil, un pari gagnant pour Forez-Est



La Communauté de Communes de Forez-Est a mis en ligne un cadastre solaire qui permet à chacun de visionner gratuitement le potentiel solaire de sa toiture, afin d'encourager les habitants et les entreprises à équiper leurs toitures de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques, qui se révèlent des solutions séduisantes pour réduire sa consommation.

Pour cette opération, portée par la Communauté de Communes dans le cadre du Plan climat et en lien avec l'ambition Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV), la collectivité a sollicité la startup In Sun We Trust pour créer une plateforme dernière génération et accompagner gratuitement les propriétaires tout au long de leur projet :

- En quelques clics, vous pouvez vérifier si la toiture de votre bâtiment est adaptée : l'outil vous guide à travers les aspects techniques et réglementaires et vous présente toutes les options possibles.
- In Sun We Trust vous met également en relation avec les installateurs locaux les plus adaptés au projet ayant fait au préalable l'objet d'une sélection rigoureuse. Le professionnel sélectionné s'occupe ensuite des démarches administratives et réalise le chantier.

• Après les travaux, In Sun we Trust assure un suivi, et vérifie notamment la productivité des panneaux solaires six mois et un an après la réalisation la livraison.

Pour accéder au cadastre solaire : <https://loire.insunwetrust.solar/>

Attention aux démarchages abusifs

Aucun démarchage n'est réalisé par la société InSunWe-Trust : les particuliers ne sont contactés qu'après avoir renseigné leurs coordonnées sur le site.



Les services de l'office de tourisme Forez-Est



souvenirs...produits locaux...livres...
topoguides...cartes cadeaux...

Achetez les produits de Forez-Est

Bougie parfumée, cravates en soie,
bijoux, vêtements en mohair, poterie, pâte
à tartiner, huile, miel, bière, souvenirs...

LES
DETOURS
de FOREZ-EST

Réservez
votre visite sur
www.resa-forez-est.com

Faites un détour par chez nous !

À travers des visites ou des découvertes insolites ou pittoresques, l'âme de Forez-Est vous sera dévoilée ! Nous organisons pour vous un programme de visites pour toute la famille

- Visites insolites
- Spéciales familles
- Villes et villages, patrimoine culturel et naturel
- Visites d'entreprises / Terre de tisseurs
- Balades accompagnées

TICKET

spectacle...concert...théâtre...
sport...conférence...cartes de pêche

Réservez et retirez vos billets

Billetterie locale

Événements de Forez-Est
Le Château du Razier à Feurs
Le Théâtre du Forum à Feurs
Les Forêts à Monrand-les-Bains
L'école à Veauce

Événements de la Loire
Nuits de la Bête à la Bête d'Urfé
Le KFT à Saint-Galmier

Billetterie nationale

Concerts / Spectacles
Hôtel Tony Garnier à Lyon
Zénith de Saint-Etienne
AccorHotels Arena à Paris
Stade de France

Événements sportifs nationaux
Festivals en France



Services disponibles dans les
bureaux d'information touristique de Forez-Est
à Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Monrand-les-Bains et Parisièrres
et en ligne sur www.forez-est.com - 04 77 26 05 27 - 04 77 94 64 74



Vers une réorganisation de la gestion des déchets



Une gestion des déchets optimisée et durable

A ce jour, les services proposés aux habitants de Forez-Est concernant la gestion des déchets diffèrent encore selon votre communauté de communes d'origine. Cependant, ils vont peu à peu s'harmoniser, et évoluer afin de s'inscrire davantage dans une démarche globale d'optimisation pour une gestion durable (économique, technique, sociale et environnementale). De nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables et de gestion des 5 déchèteries seront appliquées au 1er janvier 2019.

Les performances de collecte des ordures ménagères résiduelles sont très correctes en 2017 : elles sont évaluées à 198 kg/hab. Mais des améliorations sont encore à réaliser, entre autres en poursuivant vos efforts de tri et en compostant vos déchets putrescibles.

Les déchèteries sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est

La Communauté de Communes de Forez-Est possède un réseau de 5 déchèteries situées à : Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul (à la sortie de Balbigny), Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières.

Au 1^{er} janvier 2019, les usagers de Forez-Est pourront se rendre à la déchèterie de leur choix.

A noter que pour des raisons de proximité, une convention d'accès avec Saint-Étienne Métropole permet aux habitants :

- de Veauce d'accéder à la déchèterie d'Andrézieux-Bouthéon
- d'Aveizieux d'accéder à la déchèterie de Saint-Héand
- d'Aveizieux, Bellegarde-en-Forez, Cuzieu, Rivas et Veauce d'accéder à la déchèterie de Saint-Galmier.

De plus, toujours au 1^{er} janvier 2019, les horaires d'ouverture de vos 5 déchèteries seront harmonisés :

	Basse saison (1 ^{er} avril au 31 septembre)	Haute saison (1 ^{er} octobre au 31 mars)
Lundi	14h00-17h00	14h00-18h30
Du Mardi au samedi	09h00-12h00 / 14h00-17h00	09h00-12h00 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés	Fermé	

** La déchèterie de Panissières, dont la fréquentation est moins élevée, sera fermée tous les mardis matin, mercredis matin et jeudis matin.*

En haute saison, les déchèteries fermeront plus tardivement, à 18h30.

Grâce à cette harmonisation, le volume d'ouverture moyen hebdomadaire des 5 déchèteries réunies va augmenter : 178,5 heures d'ouverture contre 165 heures actuellement (+13,5 heures).

Pour un meilleur accueil, la CCFE a décidé de mettre en place systématiquement 2 gardiens sur chacune de ses déchèteries.

Contact service déchets

Contact | 04 77 28 29 38
Site Internet | www.forez-est.fr

Les déchèteries de Forez-Est

• **Déchèterie CHAZELLES-SUR-LYON**
Fond riveaut
42140 CHAZELLES-SUR-LYON
04 77 54 33 40

• **Déchèterie EPERCIEUX-SAINT-PAUL**
ZA Bois-vert I
42110 EPERCIEUX-SAINT-PAUL
04 77 28 20 52

• **Déchèterie FEURS**
Les Prévoiriaux
42110 FEURS
04 77 26 51 90

• **Déchèterie MONTROND-LES-BAINS**
ZA Plansieux
42210 MONTROND-LES-BAINS
04 77 94 52 59

• **Déchèterie PANISSIÈRES**
Lieu-dit le moule
42960 PANISSIÈRES
04 77 28 33 28



Depuis le mois de janvier, les élèves ont pu vivre de multiples expériences avec leurs camarades et ce toujours en lien avec le projet d'école. Celui-ci s'articule autour de 4 axes : ouverture à la culture, favoriser un bon climat scolaire, développer l'éducation physique et l'éducation au développement durable.

Plusieurs demi-journées sport et citoyenneté à l'école, rassemblant l'ensemble des élèves, ont été conduites. Le plus souvent, elles sont organisées et encadrées par les élèves de CM sous la houlette de leurs maîtresses. En ce début d'année scolaire 2018-2019, ces actions sont reconduites et deux ont déjà été mises en place (en octobre et en novembre). , et toutes les classes ont participé aux rencontres USEP de leur niveau.

Pour l'ouverture à la culture, toutes les classes étaient inscrites à Ecole et cinéma. Ce fut l'occasion pour les élèves de découvrir des films autres que les blockbusters américains. Cette action est reconduite pour 2018-2019.

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, les gendarmes de la BPDJ d'Andrézieux sont intervenus auprès des élèves de CE et CM. .



Au mois d'avril, les élèves de CM sont partis en voyage en petite Camargue. Ils ont pu visiter le pont du Gard, Arles, Nîmes et les carrières de Lumière. Ils sont également allés à Fontvieille pour travailler sur Alphonse Daudet.

Tout au long de l'année, les élèves ont compté les jours d'école pour l'occasion de vivre nombre d'ateliers. L'après-midi s'est achevé



l'année, les élèves ont compté les jours d'école pour l'occasion de vivre nombre d'ateliers. L'après-midi s'est achevé

Au mois de juin, nous avons fait notre sortie d'école à Chambéon. Les élèves ont pu profiter d'un spectacle équestre mélangeant entraînement des chevaux, acrobaties et cirque. L'après-midi, ce fut leur tour de s'essayer à différentes disciplines du cirque via différents ateliers.



En juillet, 16 CM2 ont quitté l'école pour rejoindre le collège : Emmy Bonnefoy, Sarah Chalandon, Mélina Besson, Rodrigue Bochart, Lise Bruyère, Charlotte Chalancon, Nicolas Chartier, Clarisse Chassignet, Camille Coulon, Manon Girardon, Jessica Mazard-Olivier, Hugo et Pauline Moulard, Salomé Poyet, Alexis Roche et Camille Venet.

Pour cette rentrée, l'école accueille 99 élèves toujours répartis en quatre classes. Toutefois, compte-tenu des effectifs des classes, les CE1-CE2 ont déménagé en lieu et place de la salle d'évolution, la salle du bas ne pouvant accueillir dans de bonnes conditions plus de 24 élèves.

Cette dernière est maintenant dévolue à la couchette (partie du haut) pendant que les autres élèves de PS-MS sont en atelier dans la partie basse.

Ce ne sont pas moins de 14 enfants de PS2 qui ont fait leur rentrée à Valeille cette année. Une nouvelle élève devant arriver au cours du mois de novembre.



Trois nouvelles maîtresses complètent l'équipe existante. Ainsi Mme Badaroux, classe des CE1 CE2, est complétée par Mme Tardy le mardi. Mme Bouhaddane, complétant Mme Bruyère en CM le vendredi et M. Trescartes en GS-CP le jeudi, jour de décharge de direction.

Mme Lascioli est remplaçante et basée sur l'école.

Le reste de l'équipe enseignante est stable avec Mme Boinon (PS-MS), Mme Badaroux (CE), Mme Bruyère (CM) et M. Trescartes (GS-CP et Direction).

Nous avons bien sûr nos ATSEM : Mmes Denise Reynaud, Marion Dessertine, Angélique Pilon et Mme Régine Cizeron lesquelles assurent de très nombreuses tâches (Aide en classe, cantine, garderie, ménage ...)



L'initiation au développement durable continue également avec la reconduite de l'action « Nettoyons la nature ». C'est avec entrain que l'ensemble des élèves de l'école, de la Petite Section au CM2, s'est mobilisé cet après-midi du 19 octobre pour nettoyer le village. Tous étaient équipés des gants et des chasubles de l'opération "Nettoyons la Nature" de Leclerc. Ce ne

sont pas moins de 30,5 kg qui ont été récoltés par les petites mains réparties en cinq groupes. Toutes nos félicitations aux petits protecteurs de l'environnement en herbe !

Demi-journée sport et citoyenneté à l'école (octobre)



Centenaire oblige, tous les élèves ont travaillé sur la première guerre mondiale : étude du conflit de 14-18, de la Marseillaise, du monument aux morts, lien avec les familles aujourd'hui ...

Nombreux sont ceux qui ont répondu à l'appel et qui étaient présents le dimanche 11 novembre à Salt en Donzy aux côtés des élèves du RPI de Salt.

Nous n'oublions pas de remercier à la fois la mairie et le CPE sans qui nous ne pourrions proposer autant d'activités à nos élèves.

Le conseil des parents d'élèves

Comme chaque année, le CPE organise des manifestations pour améliorer le quotidien des élèves tout en animant la vie du village.



NOEL 2017 : Le père Noël est passé dans les classes pour offrir les cadeaux puis les enfants ont assisté au spectacle « Les Trésors de Mamie ». La matinée s'est terminée par un repas de fête tous ensemble

LE TIR AUX PIGEONS – Les 7 et 8 Avril 2018

Lors de ce week-end, de nombreux tireurs et spectateurs ont répondu présent pour la plus importante manifestation du CPE. Ils ont pu également déguster la traditionnelle soupe au choux. Nous remercions la municipalité, les entreprises et les artisans du village pour leur aide et pour les lots qu'ils nous ont offerts ainsi que Bruno Poyet pour le prêt de son pré qui a été très apprécié pour son panorama.

VENTE DE FLEURS -PORTES OUVERTES- Le 5 mai 2018

Lors de la porte ouverte de l'école qui a permis de découvrir les locaux aux futurs écoliers, le CPE distribuait les plants de légumes et fleurs commandés par les Valeillois. Merci à tous pour votre fidélité.



Ces manifestations permettent de financer les sorties et notamment cette année la journée cirque à Chambéon et le voyage des CM au Pont du Gard



FETE DE L'ECOLE – Le 22 juin 2018

Les élèves nous ont présentés leurs chants et danses réalisés au cours de l'année. Nous avons terminé cette soirée par un apéritif et un repas convivial après avoir souhaité bonne chance au 16 CM2 pour leur entrée au collège.

Dates des manifestations à venir :

Carnaval : Samedi 16 Mars 2019

Tir aux pigeons : Samedi 27 avril et dimanche 28 avril 2019

Vente de fleurs et Portes ouvertes : 11 mai 2019

Fête de l'école : 21 juin 2019

Président : Laurent Despinasse

Trésorier : Anthony Magand

Trésorière Adjointe : Mélanie Besson

Secrétaire : Marie Louise Venet

Secrétaire adjointe : Sandra Raymond

Membres :

Marianne Bouchard - Géraldine Vericel

Yoann Charbonnier - Joris Coffy

Ludovic Ploton - Aurélien Raymond

Sébastien Raymond-

Loic Schumacher - Aurélie Vanhille

Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leur aide au CPE au cours de l'année.

Michaël Pilon

06 89 91 75 35

MP POSE

314 rue de la mairie
42110 VALEILLE

réalise tous travaux neuf et rénovation
pose de menuiserie alu, bois, pvc
pose de parquet
pose de cuisine & salle de bains
dépannage multiservice

mp.pose@orange.fr



S.A.S. RAYMOND

Ventes - Réparations - Machines Agricoles
Matériels d'Élevages

94 Chemin des Artisans - 42110 Valeille
Tél. 04 77 28 92 53 - Fax 04 77 28 97 79 Port 06 83 84 10 83
E-mail : raymondsas@laposte.net



SARL Alain BERSON Electricité
Neuf - Rénovation

CHAUFFAGE - CLIMATISATION
AUTOMATISME DE PORTAIL
ALARME

06 33 82 36 10

105, avenue du Pont
42210 MONTROND-LES-BAINS abelectrique@orange.fr

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE

depuis 1952

Energies renouvelables

LORNAGE Frères

42140 VIRICELLES

E-mail : sarl.lornage@wanadoo.fr

Tél. 04 77 94 40 75

www.sarl-lornage.fr



TAXI GREG

06 70 30 60 29 / 04 77 28 55 67

Courtes moyennes longues distances
Taxi conventionné (Tiers-payant)
Tous transports médicaux
Chèques espèces CB

Stationnement Le Collège
42110 Valeille

Stationnement St André le Puy
mouland.gregory@orange.fr

BLANC Jemison
06-70-50-27-30

THOLOT DECHENE Sylvain
07-77-46-23-06



Donzy Paysage

Paysagistes:

- Entretien: taille, tonte, élagage, contrat annuel...
- Pavage, dallage.
- Clôture.
- Aménagement extérieur.
- Entretien.
- Petite maçonnerie (muret, auil et pilier de portail).
- Entrelacs.

Nouveau! Profitez de 50% d'abattement fiscal sur l'entretien de vos espaces verts!

Devis gratuits!

Donzy_paysage@gmail.com Le Douchon 42110 Salt en Donzy

SARL **NOTIN** 

MAÇONNERIE
ASSAINISSEMENT - MURS EN PIERRE




«Boise» - 42110 VALEILLE - 04 77 28 95 35
notin-christian@wanadoo.fr



BILLOTET Nicolas
Récupérateur de FERS ET MÉTAUX

4 Lotissement La Chapelle
42110 VALEILLE RC A 398 109 009

Tél. 04 77 28 95 47
Port. 06 14 24 19 06

Pascal Notin

Menuiserie
Ebénisterie



Agencements - Menuiseries - Bois - PVC - ALU

Boissalles - 42110 Valeille
Tél: 04 77 28 91 56 - Fax: 04 77 28 91 72
notin.pascal@orange.fr

RG E

Vous propose :





Escaliers - Portes - Fenêtres - Volets - Portails - Parquets
Lambris - Placards - Cuisines - Salle de bains
Plafonds à la française ...

Travaux réalisés sur mesure

EURL LIMOUSIN BORIS



**FOURNITURE ET POSE DE
MENUISERIES
ALU - PVC- BOIS - VOILETS
ROULANTS**

**NEUF ET RENOVATION
42110 VALEILLE**

06 70 95 27 91
eurlimousinboris@hotmail.fr

Comité des fêtes de Valeille

Marche 2017

723 marcheurs ont parcouru les sentiers de Valeille et des communes voisines.

La soupe confectionnée par nos experts cuisiniers a été appréciée par tous

Passage du Père Noël le 16 décembre 2017



La venue du père Noël en Jeep dans la cour de l'école a émerveillé les petits et les grands.

La soupe de potiron et confiseries étaient proposées et vin chaud pour réchauffer en cette journée d'hiver. Nombreux Valeillois ont répondu à l'invitation 2017

Week end solidarité le 3 et 4 février 2018



Au profit de l'association « Rozeen's » de bellegarde en forez

Un chèque de 1000 euros a été récolté pour leur projet. Merci à tous les participants et tous les dons apportés lors de ces 2 jours. Repas samedi soir et dimanche midi.

Fête champêtre Le 25 et 26 août 2018

Samedi concours de pétanque en semi nocturne .Chaque participant et leur famille pouvaient se restaurer sur place avec notre buvette et snack. 78 doublettes.



Finalistes du concours

Le dimanche, un grand spectacle de l'équipe spéciale des sapeurs pompiers de Lyon de haut niveau, acrobatique et humoristique. Belle prestation. La journée s'est terminée par un repas préparé sur place et animé avec l'orchestre BLEU NUIT et suivi par notre traditionnel feu d'artifice.



Un grand MERCI à tous les bénévoles, aux associations qui mettent à disposition du matériel, et à la municipalité.

Nous souhaitons une bonne et heureuse année 2019 à tous les VALEILLOIS, VALEILLOISES et rendez vous pour notre weekend solidarité le 16 ET 17 février avec le traditionnel boudin confectionné par Pépito

Agenda 2018/2019 :

Weekend solidarité avec repas boudin le 16 et 17 février

Dernier weekend end d'août Fête Champêtre

Marche dimanche 17 novembre 2019

INFORMATION IMPORTANTE ADRESSEE A TOUS LES ANCIENS CLASSARDS AYANT PARTICIPE A LA VENTE DE BRIOCHES

DES BON S D'ACHATS SERONT REMIS POUR SOLDER LES COMPTES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 18 JANVIER 2019

VEUILLEZ VOUS FAIRE CONNAITRE AUPRES DE LA TRESORIERE MME MUNOZ M

Le Centre Communal d'Action Sociale

C'est un repas annuel de 39 personnes le 28 septembre à La Boule d'Or, avec Mme LORNAGE, notre doyenne de 95 ans



C'est le 2ème jeudi du mois, un après-midi récréatif ouvert à tous



C'est un goûter de Noël, dans la convivialité et la bonne humeur, avec des bons d'achats remis à tous les participants



Qui finance ?

- les 9 membres du CCAS organisent un vide grenier : très gros succès cette année
- 1/3 des concessions du cimetière
- des dons divers
- une subvention de la mairie si nécessaire

FNACA

La section Valeille—St Cyr—Salt a eu une année riche en évènements. Lors de la cérémonie du 19 mars, la section a reçu son nouveau drapeau en présence de M. le Sénateur Bernard FOURNIER, de M. le Député Julien BOROWCZYK, du Président de la FNACA, des Maires de nos trois communes de du Président du Comité des Fêtes. Etaient excusés : IM. le sénateur Jean-Claude TISSOT, Mme Marianne DARFEUILLE et M. Pierre VERICEL.

Un grand merci à tous pour leur aide financière.

La FNACA était présente le 19 mars à Saint Etienne, le 8 mai à Saint Cyr les Vignes et le 11 novembre, à Salt en Donzy, au pré-congrès et congrès à Roche la Molière.



Nos manifestations 2018 :

- Les rois le 5 janvier à Salt en Donzy,
- Notre concours de belote à Valeille (110 doublettes)
- Notre journée détente à Saint Cyr les Vignes, le 15 septembre
- Notre AG s'est tenue à Valeille, le 9 novembre

Notre section remercie Mrs les Maires pour leur soutien et leurs aides financières.

La section a perdu un ami, Joseph GARNIER qui nous a quitté le 24 décembre.

Nos manifestations 2019 :

- Les rois à Saint Cyr les Vignes
- Concours de belote le 7 février à Saint Cyr les Vignes
- Journée détente le 13 septembre à Salt en Donzy
- Assemblée Générale le 18 octobre à Salt en Donzy
- Pré-congrès à Boen le 10 avril—Congrès à Veauche le 13 mai

Les commémorations 2019

- le 19 mars : à Salt en Donzy le 24 mars avec l'inauguration de la place du souvenir
- Le 8 mai à Valeille
- Le 11 novembre à Saint Cyr les Vignes

La section FNACA vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2019.

Le Président : Daniel Desbois

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

GARDEZ LA FORME !

BONNE
ANNÉE
2019 !

Personne ne conteste les bienfaits de l'exercice physique, mais il faut bien reconnaître qu'en faire chez soi, seule(e) n'est guère motivant.

Alors pourquoi ne pas le pratiquer en groupe au sein d'une association, celle de GV * de VALEILLE par exemple !!

C'est la garantie de bénéficier d'un matériel varié, des conseils d'un professionnel, de pratiquer des exercices adaptés à sa forme physique et de profiter de la convivialité du groupe.



GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE
VALEILLE



INFOS PRATIQUES

Les cours ont lieu **le mercredi (hors vacances scolaires) de 19h00 ou 19h30** suivant la durée choisie **et jusqu'à 20h30**.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : F.POMMET : 04 77 28 90 14

S. DEJOB : 04 77 28 99 65

NOS +

Une ambiance très conviviale,
Des exercices variés possibles
grâce au matériel mis à disposition
(haltères, bâtons, ballons, steps,
bandes lestées,...)
Deux durées de cours (1h et 1h30)
Un rythme adaptable à chacun



il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. !

BANQUET DES CLASSES EN 8

C'est le samedi 8 septembre 2018 qu'a eu lieu le banquet des classes en 8. Dès le matin, 100 convives étaient réunis devant la salle d'animation.

Parmi eux :

- 3 conscrits de 80 ans (M. CHABRIER, Mme GARDON et Mme BRUYERE)
- 7 conscrits de 10 ans (Louis, Léa, Emma, Marion, Maelyne, Loélia et Livia)
- 2 bébés de l'année (Romane Surgey et Mila Charbonnier)

Les demi décades ainsi que les parents des 10 ans étaient invités.

Après la remise des cocardes, les classards ont défilés jusqu'au monument aux morts pour y déposer une gerbe. La clique des Bandas de Virigneux les accompagnait.

Au retour, le photographe était présent pour la traditionnelle photo.

Le vin d'honneur était offert par la municipalité, il fût animé par les Bandas.

Le traiteur Mr Guerpillon de St Barthélémy Lestra a servi un délicieux repas.

La bonne ambiance et la bonne humeur étaient au rendez vous pour cette belle journée de retrouvailles.



Des nouvelles de notre MJC !



Comme toutes les associations du village, notre MJC a repris sa saison. Si vous venez d'arriver sur la commune ou ces environs, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Notre MJC, implantée sur les communes de St Barthélemy, St Martin et Valeille, a pour vocation de prendre sa part à l'éducation des plus

jeunes, de faire accéder à la culture, de donner du sens à la vie en commun.

L'engagement, l'entraide, notre cadre de vie mais aussi la convivialité et le loisir simple de proximité font partie de notre projet associatif.

Ce sont ces valeurs que nous souhaitons partager avec vous pour créer une émulation afin que la MJC reste un pôle attractif et vivant au sein de nos villages. Nous sommes à l'écoute de toutes vos propositions ou remarques constructives qui permettent à l'association de se développer tout en gardant son côté familial.



Cette année, le nombre d'adhérents (plus de 500 !) reste globalement stable et déjà plusieurs manifestations se sont tenues, au théâtre notamment.

Malheureusement l'activité musique ainsi que le judo n'ont pas pu reprendre cette année en raison d'un nombre trop faible d'adhérents.

Nous remercions les nombreux bénévoles et professeurs qui s'emploient à ces tâches quasi quotidiennes.

Retenez quelques dates et d'autres à venir

- Représentation théâtre de la compagnie des Marbayassa
 - Dimanche 24 février 2019, salle des fêtes de St Barthélemy Lestra. Pièce proposée: « *Antigone i ma kou* »
- Marche des Godelons:
 - Dimanche 17 mars 2019. Départ salle des fêtes de St Barthélemy Lestra
- Représentation théâtre jeunes:
 - Samedi 4 mai 2019 à 20h30 et dimanche 5 mai 15h. Salle des fêtes, St Barthélemy Lestra
 - Samedi 18 mai 2019 à 20h30. Salle des fêtes de Valeille
- Gala Modern'jazz:
 - Vendredi 14 juin et samedi 15 juin 2019 à 20h 30. Salle Laÿs, St Barthélemy Lestra.
- Gala de gym:
 - Samedi 29 juin 2019.
 - 14h Eveil gymnique et Poussines. Salle Laÿs, St Barthélemy Lestra.
 - 20h 30 Jeunesses, Aînées, Adultes. Salle Laÿs, St Barthélemy Lestra.



Pour la MJC ULV, Claude, Eric, Florent
co-présidents

Contact
www.mjc-ulv.com
mjculv42@gmail.com

FLEURISSEMENT 2018

L'aménagement du village s'est terminé cette année, l'entreprise Donzy Paysage a procédé à la plantation des arbustes et des vivaces et l'employé communal a fleuri les massifs près de la mairie. Pour 2018, la commune s'est à nouveau inscrite au deux concours externes Montagnes du Matin et département.

Concours communal :

La commission s'est réunie le 11 juillet, composée de Annie CREPIAT, Charlène DEJOIN, Edith CHALANDON et Marc HOSTIN. Marie-Claire CHALANCON était excusée. Onze maisons de particuliers ont été visitées pour le résultat suivant :

1^{er} exæquo :

M. et Mme MILAN Paul

M. et Mme CHARBONNIER Patrick

3^{ème} exæquo :

M. et Mme MARGOTAT Laurent

M. et Mme NOTIN Christian

M. et Mme PILON Paul

Sont aussi primés, par ordre alphabétique :

M. et Mme DUFFIEUX René - Mme JINLACK Sylvie - M. et Mme PILON Gérard -

M. et Mme VACHERON Maurice - Mme VIALLY Marie-Pierre - M. et Mme VIRICEL Claude



Concours des Montagnes du Matin :

Le rendez-vous avec le jury était fixé le 23 août 2018 à 8h sur le parking de la mairie. Les résultats n'étaient pas à la hauteur des années précédentes.

La commune de Valeille seulement 7ème dans sa catégorie.

Pour les particuliers, dans la catégorie A cour et jardins—communes de 500 à 1000 habitants, 26 participants:

M. MILAN Paul est 7ème—M. PRADIER Damien est 15ème.

Dans la catégorie J jardin fleuri—potager, M. PILON Paul est 3ème.

Concours du Département :



La commune de Valeille a reçu un prix d'encouragement dans la catégorie 1B (depuis 2017, seuls les trois premières communes sont classées).

En commentaire, le jury a évoqué :

1- un aménagement très intéressant de la route principale

2- envisager d'incorporer des vivaces dans les plates-bandes plantées uniquement en annuelles

3- une belle réalisation de la passerelle bois qui pourrait être végétalisée

Pour les particuliers, le jury départemental a donné les encouragements à M. et Mme VIRICEL Claude et une mention à M. et Mme MILAN Paul.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16 h à 18 h (sauf pendant les vacances scolaires).

Vous pouvez emprunter gratuitement romans, documentaires, BD et livres enfants, ainsi que des CD et DVD.

Tous ces ouvrages sont renouvelés régulièrement auprès de la médiathèque de Montbrison.

La bibliothèque possède également un fond propre de livres financé en partie par la Municipalité de Valeille.

Les permanences sont assurées par des bénévoles qui seraient heureux d'accueillir de nouveaux membres.



Le Très Haut Débit à Valeille

Comme vous le savez déjà notre commune sera bientôt éligible pour l'équipement d'une arrivée THD en fibre optique, ce qui permettra une rapidité optimale pour des échanges, notamment pour l'envoi de fichiers importants, également pour une meilleure réception d'image de la télévision.

Pour cela : nous devons tous suivre la progression des travaux, aller sur le site de la THD 42 de notre commune et surveiller la couleur des repérages qui passeront de la couleur rouge au vert normalement courant novembre. Ces pastilles vertes resteront pendant 3 mois, il faut s'inscrire en ligne très vite pour faire installer le boîtier fibre. Le choix d'un opérateur n'est pas possible pendant ce trimestre.

Ensuite les pastilles deviendront bleues, dès lors vous pourrez vous abonner au fournisseur de votre choix (**ceux qui souhaiteront venir sur ce réseau**).

Pour ceux qui n'ont pas internet, il est souhaitable de faire installer ce boîtier dans ces 3 mois, ensuite le choix d'un opérateur sera obligatoire.

Rappel : l'installation du boîtier sera gratuit jusqu'en 2025, mais passé le délai des 3 mois, le choix du fournisseur sera obligatoire. Pour l'installation du boîtier l'entreprise qui effectuera les travaux viendra vous rencontrer pour déterminer l'emplacement (de préférence près du téléviseur si possible sinon lieu de votre choix). **Les accès dans votre propriété doivent être accessibles facilement, le cheminement du câble à l'intérieur également.**

Même si pour le moment vous ne voyez pas l'urgence, faites installer ce boîtier, internet deviendra incontournable.

La mairie vous préviendra sur votre adresse mail lorsque les pastilles seront vertes.

Les Elus à l'œuvre

Des économies importantes sont réalisées grâce à la compétence, la bonne volonté ainsi que la disponibilité des Elus :

- Préparation au passage fibre dans les bâtiments communaux
- Remise en état de l'appartement au-dessus de la mairie
- Elagage après la neige
- Stabilisation des accotements des voies
- Installation des jeux enfants
- Installation des illuminations et des décorations de Noël
- Installation des luminaires extérieurs de la mairie
- Raccordement électrique des volets roulants
- Nettoyage toiture école



Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin

Deux questions sont fréquemment posées : qui êtes-vous et êtes-vous une nouvelle association panissérienne ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de faire un petit rappel sur les événements qui ont conduit à notre existence. L'état a décidé de réorganiser les territoires notamment en regroupant les petites communautés de communes. Pour nous, cela concerne les 5 Communautés de Communes (CC) de Feurs, Balbigny, Chazelles sur Lyon, Saint Galmier (sans cette commune) et celle des Montagnes du Matin, qui ont donné naissance au 1 janvier 2017 à la Communauté de Communes de Forez Est (CCFE). Les Offices de Tourisme (OT) de ce territoire ont aussi été regroupés pour former l'Office de Tourisme de Forez Est (OTFE). Les prérogatives et missions des OT sont définies par la loi. Ses compétences concernent l'accueil, l'information touristique et sa commercialisation. De ce fait, une partie des activités exercées par l'ancien OT des Montagnes du Matin ne sont pas reprises par le nouvel OTFE.

C'est donc dans ce cadre, que l'association Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin (NPMM) est née de la transformation de l'association qui gèrait précédemment l'OT des Montagnes du Matin. Donc pour répondre aux questions, oui une nouvelle association mais issue des acquis et de l'Histoire d'une association existante depuis près de 30 ans, et non notre territoire n'est pas exclusivement panissérien mais celui des Montagnes du Matin.

L'association OT des Montagnes du Matin avait plusieurs particularités :

- gèrait à partir d'un conseil administration composé d'élus des 27 communes, mais aussi de bénévoles, les salariés de l'OT, en définissant les orientations et activités de l'OT
- organisait des activités manifestations sportives, culturelles et patrimoniales etc...
- assurait, avec l'aide des communes, l'entretien et surtout le balisage des 72 circuits pédestre et des 350 km de circuits VTT de notre territoire.

L'association NPMM reprend donc les activités qui n'entrent plus dans le périmètre de compétence de l'OTFE. La marche du monorail a été transférée au club de marcheurs des Amis de la Nature, mais l'ensemble des autres activités est repris par NPMM, à savoir : le concours de fleurissement (avec 21 communes participantes en 2017 et 22 en 2018), les voyages (d'été et les Florales de Bourg en Bresse), et surtout la mise en place d'un partenariat avec l'OTFE pour le suivi des circuits balisés pédestre et VTT. Ce partenariat nous conforte dans notre action reconnue pour notre compétence en matière de randonnées (suivi de la qualité de nos tracés, de formation des délégués pédestre et vététiste) et de notre engagement pour la mise en valeur de notre territoire.

Il est bien évident que nous serons aussi un acteur de terrain pour le développement de Terre de Tisseurs avec les institutions existantes.

Toutes les personnes motivées par le devenir de notre territoire dans les domaines évoqués ci-dessus, peuvent nous rejoindre pour œuvrer à la réussite de ces projets.

Composition du Bureau :

Président :	Bernard Chambost	Panissières	bernard.chambost@orange.fr
Vice présidente :	Carole Di Quinzio	Panissières	carolediquinzio@panissieres.fr
Trésorier :	Maxime Berne	Panissières	maximeberne42@gmail.fr
Trésorier adjoint :	Gilbert Grataloup	St Cyr de Valorges	gilbertgrataloup@orange.fr
Secrétaire :	Jacqueline Gay	Salt en Donzy	jacotine@free.fr
Secrétaire adjoint :	Dany Escofet	Violay	marc.escofet@orange.fr
complété avec :	Bernard Bonhomme, Bruno Coassy, Gérard Guillermin, Edith Trottet, Armand Vivert, Patrick Thiviller		



Siège de l'association : au Bureau d'Information Touristique
1 rue de la République, 42360 Panissières

L'ADMR des Vignes en Forez intervient sur les communes de Bellegarde en Forez, St André le Puy, St Cyr les Vignes et Valeille.

Elle propose une aide au quotidien pour les **personnes âgées ou handicapées** (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses, téléassistance...) et s'adresse à la population de manière plus générale via son service **Qualité de Vie** (ménage/repassage).

Grâce au 5 bénévoles qui la compose, l'ADMR des Vignes en Forez a permis à 12 Salariées d'intervenir auprès de 113 Clients en 2017 !

Bénévole ADMR :

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer :

Vous disposez d'un peu de temps libre pour le bénévolat ? Nous serions heureux de le partager avec vous !

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- Coordonner la gestion du personnel

Et bien d'autres missions...



A la recherche d'un emploi ? L'ADMR recrute des aides à domiciles !

- ➔ Un emploi proche de chez vous
- ➔ Une indemnisation des déplacements
- ➔ Une politique de formation pour accroître ses compétences

L'ADMR des Vignes en Forez réalisera sa prochaine Assemblée Générale le Vendredi 14 Juin 2019
A 14h30 à la Maison des Associations (salle du bas) de Bellegarde en Forez !

L'intervention d'un diététicien aura lieu à cette occasion et sera suivie d'un moment convivial autour d'un goûter.

Pour en savoir plus sur nos services, nous rejoindre en tant que bénévole ou salarié, contactez-nous :
28 Rue Coursière - 42 210 BELLEGARDE EN FOREZ

04 77 54 80 71

msiesvignes@fede42.admr.org

Bienvenue aux nouveaux Valeillois

BROUTY Dominique

BURNOL Pierre et PONTADIT Violette

DESCLAUX Cyril et BAROU Alice

DRUSSEL Monique

DUCHON Deborah

GOUGAUD Thibault et Isabelle

GUIRAUD Cédric et Lydie

MAGNENAT Lysiane

MARTIN Christophe et FAUCHET Séverine

MAYOUD Charlie et BERENGER Eloise

POYET Gaëtan et SALTON Ornella

ROLLE Gaëtan et DUBOEUF Camille

VIRICEL Joël et Pascale

Route de Salt

Chemin des Buissons

Chemin de Ste Anne

Chemin de la Côte

Chemin de la Vignaupe

Chemin du Rez

Rue du Garollet

Rue du Garollet

Chemin des Buissons

Chemin des Buissons

Lotissement Le Clos des Chênes

Chemin de la Vignaupe

Chemin des Bruyères

Naissances



Lilian MARTIN

Johan DUBESSET

Mila CHARBONNIER

Joao CANTA

Mathys FABLET

Caroline BLONDEAU

Colleen CHALANDON

Loévan GOUGAUD

18/02/2018

10/04/2018

01/06/2018

15/06/2018

10/09/2018

12/11/2018

19/11/2018

27/11/2018

Lilian

MARTIN



Johan

DUBESSET

Mila

CHARBONNIER



Joao

CANTA

Caroline
BLONDEAU



Colleen
CHALANDON

Loévan
GOUGAUD



Mariages

Yann GONZALEZ et Pauline SUC

Maxime ARQUILLIERE et Claudine REYNAUD

Laura MALBOEUF et Damien DE MITRI

28/07/2018

09/09/2018

27/10/2018



Yann et Pauline
GONZALEZ



Laura et Damien
DE MITRI



Maxime et Claudine
ARQUILLIERE

Décès

Marie Hélène VACHEZ

Henri BLEIN

Jean FAYOL

25/01/2018

08/06/2018

28/07/2018

Mairie

Heures d'ouverture : mardi de 13h à 16h - jeudi de 9h à 12h - samedi de 9h à 12h

Permanence de Monsieur le Maire : sur rendez-vous

Téléphone : 04.77.28.93.64 - Email : mairie.vaille@wanadoo.fr

- Retrouvez les infos sur Facebook

Salle d'animation

	Pour les Vailleillois	Personnes extérieures
Apéritif	50 €	/
Soirée privée, mariage, ...	170 €	410 €
		Lav. salle compris
Concours de belote, loto, ...	51 €	102 €
Bal	244 €	/
Caution	80 €	160 €
Caution lavage grande salle	75 €	/
Lavage grande salle	75 €	/

Maison des Associations

Location de la salle réservée
aux habitants de Vaille

Apéritifs	40 €
Réunion familiale	80 €
Caution réservation	80 €
Salle des jeunes	25 €
Caution nettoyage	50 €

Bibliothèque

Ouvert tous les mardis de 16h00 à 18h00

Inscription et prêt gratuit

Transport

Possibilité pour les
adultes de prendre
le ramassage
scolaire pour aller
à Feurs

Ecole

Directeur : M. TRESCHARTES

Tél : 09.61.60.16.11 - 04.77.28.98.03

Boîte aux lettres

Il est rappelé à tous les habitants, la
nécessité d'inscrire le **nom et prénom**
sur votre boîte aux lettres.

Garderie scolaire - Cantine

Garderie à partir de 7h30 - jusqu'à 18h00

Garderie scolaire : Prix du ticket : 1,00 €

Cantine : -3,90 € enfants - 5,00 € adultes

Attention : Vente des tickets,

uniquement de 8h00 à 8h45 à l'école, les
lundis suivants :

7 janvier - 21 janvier - 4 février -

4 mars - 18 mars - 1er avril - 29 avril - 13

mai - 27 mai - 17 juin - 1er juillet

Rappel : Pour le paiement, prévoir :

- un chèque pour la garderie

- un chèque pour la cantine

Recensement

Bientôt 16 ans ! Filles et garçons, pensez à vous recenser à la
mairie du domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de
famille. **Obligatoire** pour vous inscrire aux examens et concours.

Commerce Le VALEILLE

Jours et horaires d'ouverture : du mardi au samedi : 7h à 13h - 16h à 19h

dimanche : 7h à 13h

Fermeture le lundi et mercredi après-midi

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont gérées par la communauté de communes de
Feurs en Forez. Pour tous problèmes ou informations, vous pouvez appeler
Virginie GUILLOT ou Valérie RIBEYRON au 04.77.28.29.38

Ecobuage

Les écobuages des jardins sont interdits. Les déchets de végétaux sont à
déposer à la déchetterie de leur choix sur la Communauté de Communes
Forez-Est, qui traite gratuitement les particuliers.

Horaires d'ouverture indiqués à la page 12 de ce bulletin.

Divagation des chiens

La divagation des chiens est
interdite, sous peine de sanctions. La
fourrière animale est chez M. DAVIM
Stéphane - Pension animale « Domaine
des Mûrieres » Route de Chartre
42130 ST ETIENNE LE MOLARD -
04-77-97-47-52. Le service est
payant, à la charge du propriétaire de
l'animal.

Manifestations 2019

11 janvier 2019	Vœux du maire	5 mai 2019	Vide grenier
16 et 17 février 2019	Journées solidarité	18 mai 2019	Théâtre MJC ULV
2 mars 2019	Soirée CCJA	24 et 25 août 2019	Fête champêtre
16 mars 2019	Carnaval CPE	17 novembre 2019	Marche Comité Fêtes
27 et 28 avril 2019	Tir aux pigeons		